

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
MARCHE DE TRAVAUX PASSE SOUS LA FORME D'UNE PROCEDURE ADAPTEE**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de PERON
Correspondant : M. Christian ARMAND, Maire - 1 Place Saint Antoine 01630 PERON
Tél : +33 (0)4 50 56 31 08 *Télécopieur* : +33 (0)4 50 56 37 46
Courriel : finance@mairieperon.fr
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.lavoixdelain.fr/marches-publics.html>
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

OBJET DU MARCHE :

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE CHAMP FONTAINE A PERON (01)

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Une première phase de travaux est lancée sur les lots :

Lot 1-Terrassements VRD Enrobés

Lot 2-Gros œuvre

Lot 17 - Espaces verts

Cette phase de travaux est lancée prioritairement pour les 3 lots mentionnés afin de

- ✓ minimiser les nuisances pour les 300 élèves, le personnel et autres usagers
- ✓ faciliter les conditions d'intervention pour les entreprises sur un site sécurisé

Mode d'attribution du marché : Marché unique

Date prévisionnelle de commencement des travaux : juillet 2018

Durée du marché ou délai d'exécution : Le délai d'exécution est précisé à l'AE d'engagement

Autres renseignements : Le marché débutera à compter de la date fixée par l'ordre de service.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

Unité monétaire utilisée : euro.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Les dossiers (Pièces administratives et annexes, Plans, CCTP, DPGF, Planning) devront être retirés à l'adresse suivante : (plateforme dédiée, site internet téléchargement gratuit) : <http://www.lavoixdelain.fr/marches-publics.html>

Il est fortement conseillé aux candidats de s'identifier lors du téléchargement du D.C.E. par voie électronique afin de pouvoir être informés d'éventuels renseignements complémentaires.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus ;
Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays ;
- Attestation originale d'Assurance Responsabilité Civile et de Garantie Décennale pour 2018;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;
- Certificats de qualification professionnelle permettant d'attester la capacité du candidat à réaliser les travaux objet du marché.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

1. Prix des prestations : 40%
2. Valeur technique : 60%

Après analyse des offres, le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté les offres les plus économiquement avantageuses.

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : lundi 28 mai 2018 à 14 h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature.

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat. Dossier de consultation gratuit. Ils peuvent être substitués par le Document Unique de Marché Européen (DUME)

Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé.

Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception.

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Renseignements d'ordre technique :

Atelier d'Architecture Catherine Boidevaix – 26 Impasse du Mât -74290 ALEX

Tél : +33 (0)4 50 02 87 91

Email : archi@atelierboidevaix.fr

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de PERON – 1 Place Saint Antoine - 01630 PERON

Tél : +33 (0)4 50 56 31 08

Email : finance@mairieperon.fr

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus, les demandes peuvent être envoyées :

Mairie de PERON – 1 Place Saint Antoine - 01630 PERON

Tél : +33 (0)4 50 56 31 08

Email : finance@mairieperon.fr

PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal Administratif de Lyon - Palais des Juridictions administratives - 184, rue Duguesclin -
69433 Lyon Cedex 03

Téléphone : 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Introduction des recours : articles L 551-1 et R 551-1 du Code de Justice Administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.

Date de mise en ligne : 2 mai 2018